

Rapport de gestion 2014

EGK

Assurances de Base



EGK-Caisse de Santé est depuis 1919 un partenaire fiable. Ayant acquis un rôle de pionnier qui donne les mêmes chances à la médecine conventionnelle et à la médecine complémentaire, nous promouvons les produits et prestations innovants. C'est que nous savons que seules les solutions d'assurance globales et sur mesure nous permettent de créer un climat de sécurité et de confiance.

Chez nous, votre sécurité est entre de bonnes mains, mais pas seulement elle: nous protégeons et respectons la sphère privée de nos clients et ne faisons donc pas de démarchage par téléphone.

EGK
Rapport de
gestion 2014

Sommaire

Éditorial	04
Rencontres	06
Rapport du directeur	10
Compte annuel	12
Bilan	14
Compte annuel	16
Bilan	16
Compte de résultats	17
Flux de trésorerie	18
Justificatif capital de la Fondation	19
Annexe au compte annuel	20
Rapport de l'organe de révision	32
Organes	36
Ligne directrice	37
Sites	38

Éditorial

Chère lectrice,
cher lecteur,

L'un des événements les plus marquants de l'exercice 2014 a été pour nous la votation sur l'initiative populaire «Pour une caisse publique d'assurance-maladie», qui a eu lieu en septembre. Le fait que cette question ait pour la troisième fois de suite été tranchée en faveur du système d'assurance-maladie en vigueur nous a réjouis. En effet, nous sommes convaincus que le système qui génère les meilleures prestations pour les clients, mais aussi les approches les plus innovantes en matière d'assurance, est le système concurrentiel. Manifestement, les électrices et électeurs étaient du même avis. Certes, les initiateurs ont eu du succès dans les cantons francophones, mais l'idée d'une caisse unique n'a trouvé que peu d'écho dans les cantons germanophones. Si la proportion de «non» a atteint les 61.8 pour cent, c'est aussi parce que les arguments des initiateurs n'ont pas réussi à convaincre les électeurs des classes moyennes et ceux qui ne sont liés à aucun clan politique. Chez les membres et sympathisants de la plupart des partis, l'affirmation selon laquelle un changement de système apporterait une baisse des primes a suscité du scepticisme. Toutefois, nous prenons également les près de 40 pour cent de voix favorables à l'initiative au sérieux. Elles nous donnent la mission de faire des efforts afin d'améliorer le système en vigueur.

Autre résultat globalement satisfaisant: le 96^e exercice d'EGK-Caisse de Santé. Bien que nous ayons constaté au 1.1.2014 une nouvelle diminution du nombre d'assurés, nous avons pu mettre en œuvre d'autres mesures ayant pour vocation de moderniser notre entreprise. En font par exemple partie la compression du réseau décentralisé d'agences décidée à la mi-2014 par le conseil de fondation et le conseil d'administration, qui sera réalisée d'ici août 2015. Cette mesure vise à renforcer les prestations de services pour nos clientes et clients grâce à un gain d'efficacité. En même temps, cette mesure sert aussi à régénérer EGK Assurances de Base, qui durant l'année du rapport a subi pour la première fois le test de solvabilité LAMal et l'a réussi.



Il ne me reste qu'à remercier sincèrement tous les assurés qui nous sont restés fidèles. Mes remerciements vont également à la direction, qui, durant l'année du rapport, a été sollicitée par les tâches les plus diverses, ainsi qu'à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs d'EGK. Ils accomplissent chaque jour une quantité de travail impressionnante en mettant beaucoup d'enthousiasme et de cœur à l'ouvrage. J'adresse également mes remerciements à mes collègues du conseil de fondation d'EGK Assurances de Base ainsi qu'à l'Office fédéral de la santé publique, qui nous a encore une fois accompagnés et soutenus en 2014.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Kummer'.

Alex Kummer

Président du conseil de fondation

Les rencontres ont lieu là où des gens se retrouvent. C'est dans l'échange mutuel que l'on peut trouver des solutions et se développer conjointement. Et cela donne parfois naissance à des partenariats fructueux.

«Ensemble, on est plus fort que séparément. C'est pour cette raison que les associations sont importantes: sans elles, le paysage politique suisse serait impensable. À cet égard encore, le principe selon lequel le tout est plus que la somme de tous ses éléments prend encore une fois tout son sens. J'en suis convaincu: c'est aussi pour cela que les assureurs-maladie suisses ont gagné la votation sur l'introduction d'une caisse-maladie publique à l'automne 2014.»

Verena Nold Rebetez

Directrice de santé-suisse,
Soleure

«Dans le domaine de l'assurance de base aussi, on recherche des solutions innovantes. C'est pour cela qu'EGK offre en coopération avec Medgate un produit d'assurance d'un nouveau genre: EGK-TelCare. Celui-ci marie les deux modèles d'assurance établis que sont HMP et Telmed. Les assurés ont à leur disposition non seulement 24h/24 nos médecins à distance compétents prêts à leur donner un conseil téléphonique, mais aussi nos centres médicaux modernes, auxquels ils peuvent se présenter en première intention.»

Dr Andy Fischer

CEO de Medgate AG,
Bâle



«Les réseaux de médecins qui négocient avec les caisses de maladie des modèles médecin de famille sont des systèmes d'avenir. Pour les jeunes femmes médecins de famille, le cabinet individuel n'est plus une forme de travail intéressante. Dans les régions rurales, la prise en charge médicale est plus menacée que partout ailleurs. La promotion des cabinets de groupe organisés en réseau est de nature à garantir notre excellent système de santé jusque dans les régions périphériques.»

Dr Yvonne Gilli

Médecin, conseillère nationale,
Wil (SG)

«Le développement démographique est l'un des grands défis de notre système de santé. Il est de l'intérêt de tous de vivre de manière aussi autonome que possible, y compris lorsque l'on est âgé. Non seulement cela va de pair avec une plus haute qualité de vie, mais cela garantit aussi la participation sociale. On ne peut donc que conseiller à tous: faites de l'exercice physique! Votre corps et votre psychisme en profiteront. La recette «exercice physique» profite aux jeunes comme aux vieux.»

Lukas Zahner

Responsable du département des sciences de la motricité et de l'entraînement de l'université de Bâle



2014 – Un bouleversement en douceur

EGK Assurances de Base a rempli en 2014 les exigences imposées au capital propre définies par le Swiss Solvency Test pour la LAMal (SST LAMal). Ceci a permis de démontrer qu'il est possible de renforcer continuellement la stabilité financière. La consolidation du portefeuille de produits a été poursuivie en 2014. Par ailleurs, EGK s'est dotée d'une nouvelle ligne directrice. En se donnant pour objectif le «renforcement par la compression», l'entreprise a en outre remanié durablement le concept des services extérieurs.



Ce fut véritablement une année mouvementée: avec son résultat sans appel, le rejet de l'initiative pour une caisse publique d'assurance-maladie apporte plus de stabilité dans les conditions-cadres d'un assureur-maladie, ce qui est une condition importante de toute activité économique efficace. Ceci nous donne un élan précieux pour aborder notre avenir de prestataire. Dans le même temps, nous constatons que les autorités politiques comprennent de moins en moins les relations de cause à effet en matière d'économie nationale comme d'économie d'entreprise. Toute intervention n'est pas sensée; à ce propos, il convient de porter un jugement critique sur l'approbation de la nouvelle Loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMa).

Consolidation de la palette de produits

Depuis le 1.1.2014, les assurés d'EGK disposent d'un produit de Managed Care télé-médical: EGK-TelCare. Inédite dans le système de santé suisse, cette nouveauté a réussi son lancement. EGK s'efforce d'étendre l'offre développée en coopération avec Medgate AG pour en faire progressivement un pilier de notre assurance de base. Suite à la consolidation de notre portefeuille de produits adaptés aux besoins, l'assurance EGK-Médecin de famille, un modèle de listes, a été retirée de la vente à la fin de l'exercice. La collaboration avec des réseaux de médecins bien réels, autrement dit un «véritable» modèle de Managed Care, continuera comme par le passé à être proposée par EGK-Care.

Des restructurations à divers niveaux

Le projet de lancement de la Swiss Health Platform (SHP) de Centris SA a été soigneusement préparé durant l'année du rapport. Le coup d'envoi de la phase principale, très

intensive, a été donné au dernier trimestre 2014. La transition de l'ancien système vers le nouveau sera selon les plans achevée en mars 2016.

Le renouvellement perpétuel d'EGK se retrouve également visuellement sur son site web, à la réalisation duquel nous œuvrons depuis juin 2014. Les résultats sont déjà visibles: le présent rapport de gestion en est la preuve tangible. Dans ce domaine comme dans les autres, il s'agit de réaliser un processus d'évolution et de renforcer la mise en valeur d'EGK, mais aucunement de modifier celle-ci complètement. Cette démarche est symbolisée par le motif de la feuille, qui non seulement apparaît dans le nouveau logo, mais se retrouvera dorénavant comme un fil rouge sur toutes les publications d'EGK. Le moment du remaniement visuel d'EGK a été à plusieurs égards choisi judicieusement: ainsi, en raison de l'expiration de sa validité, la carte d'assuré devait de toute façon être refaite pour tous les assurés. Exceptionnellement, la validité de l'«ancienne carte» a pour cette raison été prolongée de deux mois, de sorte qu'il n'y ait aucun problème pour l'achat de médicaments.

En prenant en juin 2014 la décision de comprimer le réseau d'agences, le conseil de fondation a lancé une importante réorganisation durant l'année du rapport. Cette réorientation, qui sera achevée en août 2015, renforce non seulement les agences existantes, mais crée aussi une base pour être en mesure d'offrir aux assurés une prestation encore meilleure.

Concernant le compte annuel

Dans le détail, les remarques suivantes relatives à la clôture des comptes peuvent être émises.

- **Portefeuille d'assurés**

Le nombre d'assurés au sein de l'assurance de base a été en 2014 de près de 112 000. Par rapport à l'année précédente, ceci correspond à un nouveau recul de 15 000 assurés. Le processus de redimensionnement visant à poursuivre la limitation des risques actuariels est sans cesse en cours.

- **Primes**

L'évolution des primes peut être jugée positive. Alors que le recul du nombre d'assurés a atteint 12.1 pour cent, le volume des primes n'a baissé que de 6.6 pour cent. Sachant que nous avons dû à nouveau souscrire un contrat de réassurance en 2014, 102.4 millions de CHF du volume des primes sont revenus à Swiss Re.

- **Prestations**

Par rapport à l'exercice précédent, les prestations nettes ont baissé de près de 8 pour cent. On enregistre une hausse de 4.6 pour cent par personne assurée. La part des prestations nettes qui restaient à EGK Assurances de Base avec le montant de la réassurance s'est élevée à 241.5 millions de CHF.

- **Provisions actuarielles**

Dans le contexte de la poursuite de la réduction du portefeuille d'assurés et de la légère baisse des prestations nettes, il a été possible de dissoudre des provisions actuarielles d'un montant de 2.1 millions de CHF.

- **Compensation du risque**

La structure du portefeuille d'assurés a évolué en ceci que les paiements calculés provenant de la compensation du risque ont augmenté, passant de 0.5 million de CHF durant l'exercice précédent à 9.0 millions de CHF. Compte tenu de la poursuite du redimensionnement de notre assurance de base et de l'affinement de la compensation du risque, qui n'a pas encore été réalisé, on doit s'attendre à ce que les paiements provenant de la compensation des risques continuent à augmenter au cours du prochain exercice.

- **Frais d'exploitation pour compte propre**

En dépit des projets de modernisation lancés, on est parvenu à poursuivre la réduction des dépenses administratives. Depuis le lancement de l'assainissement, les dépenses administratives ont été réduites d'un tiers et se sont élevées en 2014 à 28.0 millions de CHF. Il s'agit en majeure partie de coûts imputés à EGK Services SA selon une clé de répartition définie.

- **Résultat des placements de capitaux**

Le résultat financier est resté stable et s'est monté à 3.8 millions de CHF au cours de l'année du rapport.

- **Bénéfice**

Au sein de l'assurance de base, EGK a pu, pour la première fois depuis de nombreuses années, générer un profit sans subventions financières. Cet élément montre lui aussi que malgré la baisse du nombre d'assurés, tout bien considéré, l'évolution d'EGK Assurances de Base est positive.

Concernant le bilan

- **Placements de capitaux**

Le portefeuille de placements a été réduit et est passé de 99.0 millions de CHF à 56.3 millions de CHF. La raison en est le remboursement d'un crédit d'un volume de 75 millions de CHF à la Banque Cantonale de Bâle-Campagne.

- **Liquidités**

Malgré le remboursement de ce crédit et grâce à la vente de titres et en raison de la rentrée du paiement résultant de la compensation du risque, le portefeuille de liquidités a pu être maintenu à un niveau solide de 31.8 millions de CHF.

Le capital de la Fondation/capital propre d'EGK Assurances de Base a pu être légèrement consolidé. Au 31 décembre 2014, le portefeuille s'élève à 41.6 millions de CHF.



Reto Flury
Directeur

INDICES	2014	2013	Évolution	Évolution en %
Portefeuille moyen AOS CH	111'973	127'326	- 15'353	- 12.06
Portefeuille moyen dans modèle MC (EGK-Care)	38'238	42'439	- 4'201	- 9.90
Portefeuille moyen dans modèle médecin de famille (MMF) ¹	5'520	10'307	- 4'787	- 46.44
Portefeuille moyen avec modèle télémedical EGK-TelMed	3'399	4'651	- 1'252	- 26.92
Portefeuille moyen dans modèle MC (TelCare) ²	2'667	0	2'667	

¹ A été fermé fin 2014

² Existe depuis début 2014

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PRESTATIONS	2014	2013	Évolution	Évolution en %
Médecins (cabinets indépendants)	94'570'318	103'416'126	- 8'845'808	- 8.55
Soins hospitaliers ambulatoires	57'053'591	64'745'625	- 7'692'034	- 11.88
Soins hospitaliers stationnaires	89'146'338	102'808'507	- 13'662'169	- 13.29
Pharmacies	34'052'362	36'315'740	- 2'263'378	- 6.23
Autres	63'039'221	60'157'532	2'881'689	4.79
RATIO COMBINÉ	- 101.0	- 101.5	1	- 0.50

Bilan

au 31 décembre 2014

ACTIF	Point	31.12.2014 CHF	31.12.2013 CHF	Évolution CHF
Placements de capitaux	4.1	56'296'329.62	98'960'226.25	- 42'663'896.63
Comptes de régularisation actifs	4.2	26'776'113.45	38'120'106.65	- 11'343'993.20
Créances	4.3	30'710'326.39	41'943'523.37	- 11'233'196.98
Liquidités		31'770'317.95	40'408'502.64	- 8'638'184.69
TOTAL ACTIF		145'553'087.41	219'432'358.91	- 73'879'271.50

PASSIF	Point	31.12.2014 CHF	31.12.2013 CHF	Évolution CHF
CAPITAL DE LA FONDATION				
Réserves AOS		35'739'293.71	26'375'893.67	9'363'400.04
Réserves indemnités journalières		4'948'976.30	5'059'088.99	- 110'112.69
Bénéfice		921'432.45	9'253'287.35	- 8'331'854.90
TOTAL RÉSERVES BÉNÉFICE		41'609'702.46	40'688'270.01	921'432.45
CAPITAL DE TIERS				
Provisions actuarielles pour compte propre	4.4	49'371'941.77	50'754'705.27	- 1'382'763.50
Comptes de régularisation passifs		163'740.00	80'185.85	83'554.15
Dettes	4.5	54'407'703.18	127'909'197.78	- 73'501'494.60
TOTAL CAPITAL DE TIERS		103'943'384.95	178'744'088.90	- 74'800'703.95
TOTAL PASSIF		145'553'087.41	219'432'358.91	- 73'879'271.50

Compte de résultat

du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014

	Point	2014 CHF	2013 CHF	Évolution CHF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				
Primes gagnées pour compte propre	5.1	258'159'621.10	329'148'131.78	- 70'988'510.68
Total des charges liées aux sinistres et prestations pour compte propre	5.2	- 243'757'123.28	- 315'657'865.92	71'900'742.64
Évolution des provisions pour compte propre		2'093'406.69	10'500'437.98	- 8'407'031.29
Compensation des risques entre assurés		8'957'953.10	466'752.65	8'491'200.45
Frais d'exploitation pour compte propre	5.3	- 27'990'929.25	- 29'402'090.27	1'411'161.02
Autres revenus d'exploitation	5.4	104'838.75	99'753.54	5'085.21
Autres charges d'exploitation	5.5	- 490'159.07	- 688'889.81	198'730.74
Résultat des placements de capitaux	5.6	3'847'500.41	1'937'057.40	1'910'443.01
- Revenus des placements de capitaux		6'117'525.45	11'015'969.43	- 4'898'443.98
- Charges pour placements de capitaux		- 2'270'025.04	- 9'078'912.03	6'808'886.99
TOTAL RÉSULTAT D'EXPLOITATION		925'108.45	- 3'596'712.65	4'521'821.10
Résultat extraordinaire		- 3'676.00	12'850'000.00	- 12'853'676.00
BÉNÉFICE		921'432.45	9'253'287.35	- 8'331'854.90

Flux de trésorerie

	2014 (en kCHF)	2013 (en kCHF)
FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE		
Bénéfice / perte	921	9'253
Réduction des provisions actuarielles	- 1'383	- 35'101
Réduction des comptes de régularisation actifs	11'344	23'129
Diminution / augmentation des créances	11'233	- 2'288
Augmentation des comptes de régularisation passifs	83	80
Augmentation des dettes	1'499	14'669
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES ISSUES DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE	23'697	9'742
FLUX MONÉTAIRE ISSU DU DOMAINE DES INVESTISSEMENTS		
Désinvestissement de placements de capitaux	42'664	8'555
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES ISSUES DU DOMAINE DE L'INVESTISSEMENT	42'664	8'555
FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Remboursement d'un crédit transitoire	- 75'000	0
SORTIE DE FONDS ISSUS DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE	- 75'000	0
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES	- 8'639	18'297
JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS		
Liquidités au 01.01	40'409	22'112
Liquidités au 31.12	31'770	40'409
ENTRÉES / SORTIES FINANCIÈRES	- 8'639	18'297

Justificatif capital de la Fondation

	Réserves AOS CH CHF	Réserves OKP EU CHF	Réserves Indemnité journalière CHF	Réserves Total CHF
CAPITAL DE LA FONDATION AU 1.1.2013	25'830'649.08	545'244.59	5'059'088.99	31'434'982.66
Bénéfice / perte 2013	9'287'135.80	76'264.24	- 110'112.69	9'253'287.35
CAPITAL DE LA FONDATION AU 31.12.2013	35'117'784.88	621'508.83	4'948'976.30	40'688'270.01
Bénéfice / perte 2014	977'433.77	66'790.36	- 122'791.68	921'432.45
CAPITAL DE LA FONDATION AU 31.12.2014	36'095'218.65	688'299.19	4'826'184.62	41'609'702.46

1 Explications relatives à la base d'évaluation et aux principes d'évaluation

1.1 Principes de la présentation des comptes

Le compte annuel statutaire a été présenté en conformité avec l'intégralité de l'ouvrage réglementaire Swiss Gaap RPC et correspond à la loi suisse. Il repose sur les valeurs de gestion et donne une image fidèle à la situation réelle en matière de patrimoine, finances et revenus. Le compte annuel est établi en supposant la poursuite de l'activité de l'entreprise.

1.2 Date de référence du bilan

Le compte annuel est clôturé chaque année au 31 décembre.

1.3 Principes d'évaluation

L'évaluation a lieu selon des critères harmonisés. Le principe de l'évaluation séparée de l'actif et du passif est fondamentalement appliqué.

1.4 Compte en monnaies étrangères

Il n'existe aucun poste consigné en monnaie étrangère.

1.5 Placements de capitaux

L'évaluation de placements de capitaux a lieu aux valeurs du marché. Dans le compte de résultats, les variations des valeurs sont saisies en tant que bénéfice non réalisé dans les revenus issus des placements de capitaux ou, respectivement, en tant que pertes non réalisées dans les charges liées aux placements des capitaux.

1.6 Créances

Les créances envers des tiers tels qu'assurés, organismes d'assurance, cantons et autres sont intégrées aux valeurs nominales et les rectifications de valeurs nécessaires en matière de gestion d'entreprise sont prises en considération de manière appropriée. Une délimitation de période éventuelle-

ment nécessaire est réalisée par l'intermédiaire des comptes passifs de régularisation. Les primes exigibles seulement l'année suivante ont été régularisées et non présentées au poste des créances.

1.7 Créances auprès d'organismes proches

Les créances sont intégrées aux valeurs nominales et les rectifications de valeurs nécessaires en matière de gestion sont prises en considération.

1.9 Liquidités

Les liquidités sont évaluées aux valeurs nominales. Elles comprennent la trésorerie, l'avoir postal et bancaire, ainsi que les fonds à vue et de dépôt d'une période à courir d'au maximum 90 jours. Les fonds à vue et de dépôt d'une période à courir de plus de 90 jours sont saisis et évalués en tant que placements de capitaux.

1.10 Provisions actuarielles pour compte propre

Des provisions sont constituées pour tous les sinistres survenant jusqu'à la date de référence de la clôture; elles représentent une estimation de tous les paiements et frais de traitement devant être encore effectués à l'avenir pour ces sinistres. Les procédés utilisés pour le calcul des provisions actuarielles reposent sur des méthodes mathématiques et statistiques reconnues, ainsi que sur les connaissances des spécialistes responsables de la régularisation des sinistres. Les expériences issues des années précédentes, ainsi que les attentes pour le futur sont entre autres également prises en considération. Une provision pour dommages aussi proche que possible de la réalité est visée. Les provisions nettes sont présentées.

1.11 Dettes

Les dettes envers des tiers tels qu'assurés, organismes d'assurance, cantons et autres sont intégrées aux valeurs nominales. La saisie a lieu à l'arrivée de la facture. Une éventuelle régularisation de période est réalisée par l'intermédiaire des comptes actifs de régularisation. Les primes payées par les assurés pour l'année suivante ont été prises en considération et présentées.

1.12 Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes de régularisation contiennent le montant attendu de la compensation des risques avec prise en considération des factures provisoires déjà payées sur la base de la variation passée des assurés, de l'évolution de la structure

des âges et des redevances provisoires par assuré, des intérêts courus sur les placements de capitaux ainsi que des charges et revenus devant être régularisés en fonction de la période.

1.13 Capital de la Fondation

Le capital de la Fondation est constitué des postes suivants:

- réserves en bénéfices AOS
- réserves en bénéfices indemnité journalière

Les réserves en bénéfices englobent les résultats des exercices écoulés. Les créances et dettes envers les assurés (primes facturées au préalable) ne sont plus présentées.

2 Gestion des risques et contrôle interne

2.1 Risque sur placements

EGK Assurances de Base est exposée aux risques du marché concernant ses placements de capitaux (risques de variation des taux d'intérêts, risques de variation de cours).

2.2 Risque afférent à l'activité

Au cours de l'année 2014, le risque commercial a encore une fois pu être diminué. Cette diminution s'explique notamment par le contrat de réassurance conclu avec Swiss Re qui assume la garantie d'une partie du risque commercial.

2.3 Risque afférent au contexte de l'activité

EGK Assurances de Base se situe dans un contexte régulé qui dépend fortement des développements législatifs et des prescriptions légales émises par les autorités respectivement compétentes. Ces facteurs peuvent avoir un impact déterminant tant sur les primes que sur les prestations.

2.4 Risques opérationnels

Ces risques englobent la sécurité informatique, les risques relatifs au personnel, les risques juridiques et les processus commerciaux.

EGK Assurances de Base dispose d'une gestion des risques qui est orientée vers les risques mentionnés ci-dessus. Les

risques identifiés sont périodiquement vérifiés sous forme systématique et évalués quant à leur probabilité de survenance et leurs effets. Le conseil de fondation décide des mesures adéquates visant à éviter, réduire ou transposer les risques correspondants. Les risques assumés personnellement sont contrôlés continuellement.

Le conseil de fondation a pris des mesures préventives internes afin de garantir la conformité de la clôture annuelle des comptes d'EGK Assurances de Base avec les normes de présentation des comptes applicables, ainsi que la régularité des rapports de l'entreprise. Ces mesures se rapportent aux systèmes comptables et processus modernes, à l'établissement du compte annuel, ainsi qu'aux rapports périodiques.

2.5 Poursuite de l'activité de la société

La poursuite de l'activité d'EGK Assurances de Base n'est pas en danger, les exigences légales concernant les réserves sont remplies.

La structure entre les primes et les prestations a pu être constamment améliorée dans le cadre des ajustements de primes effectués par le passé.

3

Compte de résultat par segments

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	AOS CH		AOS EU	
	2014 CHF	2013 CHF	2014 CHF	2013 CHF
Total des primes gagnées pour compte propre	257'407'695.69	328'379'416.73	569'689.89	562'597.00
Total des charges pour sinistres et prestations pour compte propre	- 243'023'708.33	- 314'955'491.70	- 469'216.45	- 426'810.07
Évolution des provisions actuarielles pour compte propre	2'070'032.19	10'500'000.00	- 8'387.80	- 35'256.04
Compensation des risques entre assurés	8'957'953.10	466'752.65	0.00	0.00
Frais d'exploitation pour compte propre	- 27'889'464.87	- 29'300'293.53	- 28'873.38	- 25'436.13
Autres revenus d'exploitation	104'730.29	99'666.99	108.46	86.55
Autres charges d'exploitation	- 489'651.96	- 688'292.12	- 507.11	- 597.69
Résultat des placements de capitaux	3'843'519.86	1'935'376.78	3'980.55	1'680.62
- Revenus des placements de capitaux	6'111'196.38	11'006'411.79	6'329.07	9'557.64
- Charges pour placements de capitaux	- 2'267'676.52	- 9'071'035.01	- 2'348.52	- 7'877.02
TOTAL RÉSULTAT D'EXPLOITATION	981'105.97	- 3'562'864.20	66'794.16	76'264.24
Résultat extraordinaire	- 3'672.20	12'850'000.00	- 3.80	0.00
BÉNÉFICE / PERTE	977'433.77	9'287'135.80	66'790.36	76'264.24

	INDEMNITÉ JOURNALIÈRE		TOTAL	
	2014 CHF	2013 CHF	2014 CHF	2013 CHF
Total des primes gagnées pour compte propre	182'235.52	206'118.05	258'159'621.10	329'148'131.78
Total des charges pour sinistres et prestations pour compte propre	- 264'198.50	- 275'564.15	- 243'757'123.28	- 315'657'865.92
Évolution des provisions actuarielles pour compte propre	31'762.30	35'694.02	2'093'406.69	10'500'437.98
Compensation des risques entre assurés	0.00	0.00	8'957'953.10	466'752.65
Frais d'exploitation pour compte propre	- 72'591.00	- 76'360.61	- 27'990'929.25	- 29'402'090.27
Autres revenus d'exploitation	0.00	0.00	104'838.75	99'753.54
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	- 490'159.07	- 688'889.81
Résultat des placements de capitaux	0.00	0.00	3'847'500.41	1'937'057.40
- Revenus des placements de capitaux	0.00	0.00	6'117'525.45	11'015'969.43
- Charges pour placements de capitaux	0.00	0.00	- 2'270'025.04	- 9'078'912.03
TOTAL RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 122'791.68	- 110'112.69	925'108.45	- 3'596'712.65
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	- 3'676.00	12'850'000.00
BÉNÉFICE / PERTE	- 122'791.68	- 110'112.69	921'432.45	9'253'287.35

Remarque

L'indemnité journalière est intégralement financée à partir de liquidités. Compte tenu de la situation actuelle des taux d'intérêts, il a été renoncé à la prise en considération des revenus issus d'intérêts.

4

Explications relatives au bilan

4.1 PLACEMENTS DE CAPITAUX	Portefeuille 01.01.2014 CHF	Achat/vente nets CHF	Résultat réalisé CHF	Résultat non réalisé CHF	Portefeuille 31.12.2014 CHF
Autres créances relatives à un montant monétaire fixe (obligations)	51'181'200.00	- 17'707'757.17	2'689'278.05	- 402'166.82	35'760'554.06
Participations au capital propre (actions)	3'619'464.00	- 1'349'822.85	605'309.91	- 278'134.06	2'596'817.00
Placements collectifs (parts)	5'721'650.00	- 2'660'067.02	887'109.17	- 456'767.15	3'491'925.00
Placements sur le marché financier	38'437'912.25	- 23'990'878.69	0.00	0.00	14'447'033.56
TOTAL	98'960'226.25	- 45'708'525.73	4'181'697.13	- 1'137'068.03	56'296'329.62

Remarque: Les placements de capitaux sont évalués à la valeur du marché.

	Portefeuille 01.01.2013 CHF	Achat/vente nets CHF	Résultat réalisé CHF	Résultat non réalisé CHF	Portefeuille 31.12.2013 CHF
Autres créances relatives à un montant monétaire fixe (obligations)	57'861'126.00	- 5'124'995.33	342'308.33	- 1'897'239.00	51'181'200.00
Participations au capital propre (actions)	19'466'515.00	- 17'483'693.45	4'915'658.71	- 3'279'016.26	3'619'464.00
Placements collectifs (parts)	9'025'738.00	- 3'570'671.00	269'903.00	- 3'320.00	5'721'650.00
Placements sur le marché financier	21'161'570.04	17'276'342.21	0.00	0.00	38'437'912.25
TOTAL	107'514'949.04	- 8'903'017.57	5'527'870.04	- 5'179'575.26	98'960'226.25

4.2 COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS	2014 CHF	2013 CHF
Compensation des risques	26'256'515.75	37'259'978.65
Intérêts courus	204'552.00	527'128.00
Autres	315'045.70	333'000.00
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS	26'776'113.45	38'120'106.65

Remarque

La réduction des comptes de régularisation actifs est due aux créances issues de la compensation des risques. La compensation provisoire des risques est respectivement calculée avec prise en considération des avis sur portefeuille d'assurés de l'année précédente. En raison du recul du portefeuille d'assurés intervenu en 2013 et 2014, la compensation provisoire des risques diverge fortement par rapport aux estimations.

4.3 CRÉANCES	2014 CHF	2013 CHF
Assurés	22'510'848.81	20'731'418.31
Créances envers des services de l'État	2'173'727.13	6'544'151.56
Créances envers des organismes proches	4'003'941.61	14'305'897.10
Autres créances	2'021'808.84	362'056.40
CRÉANCES	30'710'326.39	41'943'523.37

Les créances envers des organismes proches se décomposent comme suit:

	2014 CHF	2013 CHF
EGK-Caisse de Santé	0.00	6'395'391.00
EGK Assurances Privées SA	0.00	4'377'142.76
EGK Services SA	4'003'941.61	3'533'363.34
CRÉANCES ENVERS DES ORGANISMES PROCHES	4'003'941.61	14'305'897.10

4.4 PROVISIONS ACTUARIELLES POUR COMPTE PROPRE	2014 CHF	2013 CHF
Assurance obligatoire des soins de maladie LAMal	73'000'000.00	75'000'000.00
Part assurance obligatoire des soins de maladie LAMal réassurance	- 23'959'389.00	- 24'600'000.00
TOTAL ASSURANCE OBLIGATOIRE DES SOINS DE MALADIE LAMAL	49'040'611.00	50'400'000.00
Indemnité journalière LAMal	52'839.68	55'004.83
Provisions pour vieillesse indemnité journalière	184'847.25	214'444.40
Assurance des soins de maladie UE	93'643.84	85'256.04
AUTRES PROVISIONS ACTUARIELLES	331'330.77	354'705.27
TOTAL PROVISIONS ACTUARIELLES	49'371'941.77	50'754'705.27

Assurance obligatoire des soins de maladie LAMal

Les provisions pour sinistres ont été calculées selon le triangle d'analyse Chain-Ladder. De plus, les provisions pour antisélection et divergences de modèle ainsi que les frais de traitement ont été pris en considération.

Indemnité journalière LAMal

Les provisions pour indemnités journalières ont été calculées sous forme forfaitaire. Celles-ci correspondent à 20 % des prestations nettes.

Provisions pour vieillesse indemnité journalière

Suite à la recommandation de l'OFSP, une provision pour vieillesse a été calculée sur la base du volume de primes annuelles.

Assurance des soins de maladie UE

Les provisions de l'assurance des soins de maladie UE ont été calculées sous forme forfaitaire. Celles-ci correspondent à 20 % des prestations nettes.

4.5 DETTES	2014 CHF	2013 CHF
Assurés	27'264'913.83	18'354'329.68
Dettes envers des services de l'État	1'351'950.83	3'468'284.60
Dettes envers des organismes proches	3'155'979.88	0.00
Dettes financières	0.00	75'000'000.00
Autres dettes	22'634'858.64	31'086'583.50
DETTES	54'407'703.18	127'909'197.78

Remarque

Les changements des autres dettes sont dus au contrat de réassurance.

Les dettes envers des organismes proches se décomposent comme suit:

	2014 CHF	2013 CHF
EGK-Caisse de Santé	1'000'000.00	0.00
EGK Services SA	0.00	0.00
EGK Assurances Privées SA	2'155'979.88	0.00
DETTES ENVERS DES ORGANISMES PROCHES	3'155'979.88	0.00

5

Explications relatives au compte des résultats

5.1 PRIMES GAGNÉES POUR COMPTE PROPRE	2014 CHF	Année précédente CHF
Primes brutes	359'715'319.90	386'450'595.45
– Baisses de recettes	– 178'573.11	– 1'504'711.57
– Parts de primes réassureur	– 102'441'173.00	– 57'148'268.00
Autres parts de primes	1'064'047.31	1'350'515.90
PRIMES GAGNÉES POUR COMPTE PROPRE	258'159'621.10	329'148'131.78

Remarque

La diminution des rentrées de primes s'explique d'une part par la diminution du portefeuille, d'autre part par les parts de primes du réassureur.

5.2 CHARGES POUR SINISTRES ET PRESTATIONS POUR COMPTE PROPRE	2014 CHF	Année précédente CHF
Prestations	392'894'613.05	427'411'273.75
– Participation aux coûts	– 54'297'954.37	– 59'265'868.83
– Parts de primes réassureur	– 97'084'770.00	– 54'243'697.00
Autres prestations	2'245'234.60	1'756'158.00
TOTAL DES CHARGES POUR SINISTRES ET PRESTATIONS POUR COMPTE PROPRE	243'757'123.28	315'657'865.92

5.3 FRAIS D'EXPLOITATION POUR COMPTE PROPRE	2014 CHF	Année précédente CHF
Charges en personnel (coûts refacturés)	15'808'706.31	15'833'730.75
ICT (coûts refacturés)	3'922'361.99	4'358'927.55
Marketing / publicité / distribution (coûts refacturés)	22'072.73	0.00
Autres charges d'exploitation (coûts refacturés)	4'331'184.77	4'745'526.25
Autres charges d'exploitation	2'503'264.43	3'291'592.67
Amortissements (coûts refacturés)	1'403'339.02	1'172'313.05
CHARGES D'EXPLOITATION POUR COMPTE PROPRE	27'990'929.25	29'402'090.27

5.4 AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	2014 CHF	Année précédente CHF
Revenus issus d'intérêts	44'493.61	57'019.21
Revenus issus du produit d'actes de défaut de biens	60'345.14	42'734.33
AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	104'838.75	99'753.54

5.5 AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	2014 CHF	Année précédente CHF
Frais postaux et bancaires	256'075.77	295'473.51
Charges sur intérêts	234'083.30	393'416.30
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	490'159.07	688'889.81

5.6 RÉSULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	Résultat 2014 CHF	Résultat 2013 CHF
Autres créances relatives à un montant monétaire fixe (obligations)	3'097'456.61	- 527'497.78
Participations au capital propre (actions)	560'112.65	2'466'785.38
Placements collectifs (parts)	430'342.02	266'583.00
Charges pour l'administration du capital (frais de dépôt)	- 240'410.87	- 268'813.20
TOTAL	3'847'500.41	1'937'057.40

5.61 RÉSULTAT ISSU D'OBLIGATIONS	Résultat 2014 CHF	Résultat Année précédente CHF
Revenus issus d'intérêts	810'345.38	1'027'432.89
Bénéfices réalisés	2'689'278.05	368'508.33
Bénéfices non réalisés	582'646.34	81'544.00
Pertes réalisées	0.00	- 26'200.00
Pertes non réalisées	- 984'813.16	- 1'978'783.00
TOTAL	3'097'456.61	- 527'497.78

5.62 RÉSULTAT ISSU D' ACTIONS	Résultat 2014 CHF	Résultat Année précédente CHF
Revenus issus de dividendes	232'936.80	830'142.93
Bénéfices réalisés	747'795.81	6'090'093.12
Bénéfices non réalisés	115'572.68	1'962'696.00
Pertes réalisées	- 142'485.90	- 1'174'434.41
Pertes non réalisées	- 393'706.74	- 5'241'712.26
TOTAL	560'112.65	2'466'785.38

5.63 RÉSULTAT ISSU DE PARTS	Résultat 2014 CHF	Résultat 2013 CHF
Revenus issus de dividendes	0.00	0.00
Bénéfices réalisés	896'000.39	275'913.16
Bénéfices non réalisés	42'950.00	379'639.00
Pertes réalisées	- 8'891.22	- 6'010.16
Pertes non réalisées	- 499'717.15	- 382'959.00
TOTAL	430'342.02	266'583.00

6. Transactions avec des personnes et sociétés proches

Il existe un contrat de délocalisation avec EGK Services SA. EGK Services SA est responsable de l'administration du service d'EGK. Les coûts qui ne peuvent être affectés directement aux différentes entités ont été facturés au prorata aux entités respectives, conformément à une clé de répartition. La clé de répartition repose sur le rapport couvertures 50 % et règlements de sinistres 50 %.

7. Créances / dettes éventuelles

Il n'existe aucune créance ni dette éventuelles.

8. Résultat après la date de référence du bilan

Aucun résultat postérieur à la date de référence du bilan n'est connu.

Organe de révision

Il incombe à l'organe de révision d'émettre une appréciation relative au compte annuel sur la base de son contrôle. Ce contrôle est effectué en conformité avec la loi suisse et les normes suisses de contrôle. La société chargée d'effectuer ce contrôle est PricewaterhouseCoopers AG, Bâle.



***EGK Grundversicherungen
Laufen***

***Bericht der Revisionsstelle
an den Stiftungsrat
zur Jahresrechnung 2014***



Bericht der Revisionsstelle
an den Stiftungsrat der
EGK Grundversicherungen
Laufen

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der EGK Grundversicherungen bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung, Eigenkapitalnachweis, Geldflussrechnung und Anhang auf den Seiten 16 bis 31 für das am 31. Dezember 2014 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Stiftungsrates

Der Stiftungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den Swiss GAAP FER, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Stiftungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2014 abgeschlossene Geschäftsjahr ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit den Swiss GAAP FER und entspricht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

PricewaterhouseCoopers AG, St. Jakobs-Strasse 25, Postfach, 4002 Basel
Telefon: +41 58 792 51 00, Telefax: +41 58 792 51 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG ist Mitglied eines globalen Netzwerks von rechtlich selbständigen und voneinander unabhängigen Gesellschaften.

**Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften**

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 83b Abs. 3 ZGB in Verbindung mit Art. 728 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 83b Abs. 3 ZGB in Verbindung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Stiftungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

PricewaterhouseCoopers AG

Handwritten signature of Peter Lüssi in black ink.

Peter Lüssi
Revisionsexperte
Leitender Revisor

Handwritten signature of Dominique Schneylin in black ink.

Dominique Schneylin
Revisionsexperte

Basel, 18. März 2015

Organes au 31.12.2014

Conseil de fondation

Alex Kummer

président

In den Kurzen 31, 4242 Laufon

Alex Stebler

vice-président

Zwigacker 23, 4208 Nunningen
(jusqu'au 31 mars 2014)

Tobias Martz

Raingässli 14, 8706 Meilen

Martin Hürlimann

Alpenstrasse 26, 4515 Oberdorf

Dr Daniel Gresly

Ollenweg 30, 4226 Breitenbach
(jusqu'au 31 décembre 2014)

Sabine Hockenjos

Kirchstrasse 32, 9524 Zuzwil
(jusqu'au 31 décembre 2014)

Directeur

Reto Flury

EGK Assurances de Base
Brislachstr. 2, 4242 Laufon
reto.flury@egk.ch

Directeur-adjoint

Stefan Kaufmann

EGK Assurances de Base
Brislachstr. 2, 4242 Laufon
stefan.kaufmann@egk.ch

Membres de la direction

Amanda Brotschi

EGK Assurances de Base
(depuis le 1^{er} mars 2014)

Stefan Lombardi

EGK Assurances de Base
(jusqu'au 28 février 2014)

Marco Steiner

EGK Assurances de Base
(jusqu'au 31 décembre 2014)

Patrick Tanner

EGK Assurances de Base

Daniel Wyss

EGK Assurances de Base
(jusqu'au 28 février 2014)

Guidés par de vraies valeurs

Vision

- Nous sommes la Caisse de Santé.
- Nous sommes des leaders en solutions innovantes de la médecine conventionnelle et de la médecine complémentaire pour assurances complémentaires.
- Nous promovons les offres orientées vers un mode de vie sain et préventif.
- Nous sommes une entreprise de moyenne grandeur qui propose des spécialités.
- EGK est une compagnie d'assurance riche en traditions et indépendante. Cela implique être proche du client et accomplir un travail solide avec des solutions simples et durables.

Clients

- Nos clients sont prêts à assumer activement la responsabilité personnelle de leur santé.
- Nous voulons comprendre nos clients et les servir en tenant compte de leurs besoins dans toute la mesure du possible.
- Nos clients attachent de l'importance à un suivi de haute qualité et adapté à leurs besoins.
- Nous protégeons et respectons la vie privée de nos clients.

Valeurs

- EGK-Caisse de Santé se distingue par:
- sa conscience élevée des enjeux de la santé. C'est ainsi que nous contribuons au bien-être de chacun et au développement socialement supportable des coûts de la santé;
 - la sobriété de sa présentation;
 - son sens des responsabilités et la sensibilisation de ses collaborateurs aux critères qualitatifs.

Collaboration

- Nous travaillons sur la base d'une orientation vers des objectifs, des tâches et les clients.
- Nous recherchons des solutions simples et durables.
- Nous prenons des décisions que nous assumons.
- Nous créons une valeur ajoutée incontestable.
- Nous documentons ce que nous faisons.
- Nous travaillons résolument selon le principe du double contrôle.
- Nous tirons des leçons de nos erreurs.
- Nous communiquons sous forme compréhensible et transparente.
- Nous respectons autrui en toute situation.

Produits

- Nos produits apportent la sécurité et encouragent un mode de vie sain.
- Nous proposons des produits en nombre réduit, mais de haute qualité.
- Nos produits sont simples, intelligibles et surtout adaptés aux besoins.
- Nous sommes des leaders en matière d'égalité entre la médecine conventionnelle et la médecine complémentaire.

Partenaires

- Nos partenaires sont fiables, pragmatiques et flexibles.

De site en site – un encadre- ment individuel

Sur nos onze sites répartis dans toute la Suisse, environ quatre-vingt collaboratrices et collaborateurs traitent personnellement vos demandes.



Siège principal Laufon
Brislachstrasse 2
4242 Laufon
T 061 765 51 11
F 061 765 51 12
info@egk.ch

Agence Aarau
Bahnhofstrasse 41
5001 Aarau
T 062 839 90 80
F 062 839 90 89
aarau@egk.ch

Agence Berne
Papiermühlestrasse 73
3014 Berne
T 031 327 81 81
F 031 327 81 89
bern@egk.ch

Agence Lausanne
Rue Pépinet 3
1002 Lausanne
T 021 637 43 00
F 021 637 43 01
lausanne@egk.ch

Agence Saint-Gall
Gallusstrasse 12
9004 Saint-Gall
T 071 227 99 22
F 071 227 99 23
st_gallen@egk.ch

Agence Bâle
Centralbahnplatz 8
4002 Bâle
T 061 279 93 93
F 061 279 93 95
basel@egk.ch

Agence Coire
Kornplatz 2
7002 Coire
T 081 257 04 80
F 081 257 04 89
chur@egk.ch

Agence Lucerne
Winkelriedstrasse 31
6003 Lucerne
T 041 226 30 80
F 041 226 30 89
luzern@egk.ch

Agence Zurich
Thurgauerstrasse 54
8050 Zurich
T 044 368 80 00
F 044 368 80 10
zuerich@egk.ch

Agence Bellinzona
Via Codeborgo 16
6500 Bellinzona
T 091 851 30 80
F 091 851 30 89
bellinzona@egk.ch

Agence Laufon
Bahnhofstrasse 2
4242 Laufon
T 061 765 55 11
F 061 765 55 14
laufen@egk.ch

Agence Soleure
Dornacherplatz 19
4501 Soleure
T 032 628 68 80
F 032 628 68 89
solothurn@egk.ch



EGK-Caisse de Santé
Brislachstrasse 2, 4242 Laufon
T 061 765 51 11, F 061 765 51 12
info@egk.ch, www.egk.ch